

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

23_POS_53 - Postulat Josephine Byrne Garelli et consorts au nom PLR - Etude sur les possibilités d'allègements administratifs pour les médecins assistants-es et les chefs-fes de clinique.

Séance du Grand Conseil du mardi 20 juin 2023, point 2.8 de l'ordre du jour

Texte déposé

Une récente enquête de l'Association suisse des médecins assistants-es et chef-fes de clinique (ASMAC), et menée par l'institut Démoscope, fait ressortir que leurs doléances se portent principalement sur leur surcharge administrative qui les fait régulièrement dépasser les normes prévues par la loi sur le travail. Passer parfois plus de temps devant un ordinateur qu'auprès des patients est un motif de frustration et de surcharge évident. Certes, il est juste d'avoir un suivi des soins donnés, mais leur tâche principale est de soigner les patients et de se former à cela. Or, leurs plaintes font ressortir le manque de processus clairs, de mesures à répertorier dont l'utilité n'est pas évidente et de papiers à remplir qui ne font qu'augmenter. Tout cela au détriment du temps passé auprès des patients.

Cette inflation administrative est d'ailleurs dénoncée à intervalles réguliers par nombre de professionnels de la santé.

Il n'est donc pas inutile d'entamer une réflexion approfondie sur le sujet de l'allègement administratif en général visant à redonner du temps aux médecins assistants-es et chefs-fes de clinique pour se concentrer sur les fondamentaux de leur profession.

La loi sur le travail permet de travailler 50h par semaine et dans le canton de Vaud les médecins assistants ont obtenu, après négociations, 46h par semaine. Or, ces limites sont souvent dépassées et font l'objet de nombreuses heures supplémentaires dues particulièrement au temps passé à l'administration et aux multiples colloques qui ne sont pas toujours gérés de manière efficiente et se prolongent sans apport avéré.

Lors de la période COVID-19, au vu de l'urgence et de la nouveauté de la situation, les procédures contraignantes avaient souvent fait place à plus de créativité et de bon sens. Il serait certainement intéressant de se pencher sur les enseignements à tirer de ces bonnes pratiques.

L'étude devrait se porter notamment sur les points suivants :

- Un suivi précis de la planification des horaires pour les médecins assistants-es et chefs-fes de clinique.
- Le décompte d'heures supplémentaires à compenser ou à payer par hôpital et par spécialité.
- Les exigences administratives impératives qui sont légalement imposées à ces fonctions.
- Les exigences administratives supplémentaires qui leur sont demandées
- La représentation en termes en termes d'heures pour ces exigences
- L'utilité avérée des colloques multiples et l'efficacité de leur gestion
- Les leçons à tirer des bonnes pratiques apparues pendant la crises COVID.19

Conclusion

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Marion Wahlen	PLR
Laurence Creteigny	PLR
Gérard Mojon	PLR
Jean-Luc Bezençon	PLR
Denis Dumartheray	UDC
Aurélien Demaurex	V'L
Michael Wyssa	PLR
Regula Zellweger	PLR
Nicolas Suter	PLR
Elodie Golaz Grilli	PLR
John Desmeules	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Marc Morandi	PLR
Charles Monod	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Georges Zünd	PLR
David Raedler	VER
Blaise Vionnet	V'L
Pierre Kaelin	PLR

Signataire	Parti
Monique Hofstetter	PLR
Grégory Bovay	PLR
Thierry Schneiter	PLR
Yvan Pahud	UDC
Valérie Zonca	VER
Carole Dubois	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Maurice Neyroud	PLR
Cloé Pointet	V'L
Jean-Marc Udriot	PLR
Guy Gaudard	PLR
Jean-Franco Paillard	PLR
Philippe Germain	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto(%27qempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!%27);).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).